

## ACCUEIL DES CÉRÉMONIES DE MARIAGE À L'HÔTEL DE VILLE : PROTOCOLE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET (V8 du 25/06/21)

### La jauge (nombre de personnes maximum) est supprimée

1 agent d'accueil en charge de l'orientation et du déroulement de la cérémonie

1 élu(e) qui célèbre le mariage

L'ensemble des règles ci-dessous est valable en semaine et le week-end.

### Objectifs

- Assurer la sécurité sanitaire de tous et protéger la santé de chacun
- Gérer la circulation et les flux
- Respecter et faire respecter les gestes barrières (distances, masque...).

### Général\*

- Le port du masque (couvrant le nez et la bouche) est obligatoire dès l'entrée dans l'hôtel de ville et ce jusqu'à la sortie, y compris pour l'agent d'accueil et l'élu(e)
- **Seuls les époux sont autorisés à ne pas porter de masque pendant toute la durée de la cérémonie\*.**

### Entrée

- Tous les membres du cortège entrent en une seule fois, 10mn avant le début de la cérémonie\*
- Les portes sont fermées immédiatement après l'entrée (week-end seulement)
- Tous les membres du cortège se désinfectent les mains avec la solution hydroalcoolique mise à disposition (ou la leur)
- Les personnes à mobilité réduite sont accompagnées jusqu'à l'ascenseur, l'agent d'accueil ne monte pas avec eux.

### Déroulement de la cérémonie dans le salon d'honneur

- Ouvrir une ou plusieurs fenêtres, sauf si le temps ne le permet pas
- L'élu(e) rappelle les gestes barrières avant de commencer
- Les photos pendant les signatures sont autorisées
- Un stylo à encre noire peut être fourni si les époux n'en ont pas\*.

### Sortie

- Les photos dans l'escalier d'honneur et le hall péristyle sont autorisées (masque obligatoire **sauf pour les époux**)\*
- Tous les membres du cortège sortent en une seule fois
- Les portes sont fermées immédiatement après la sortie (week-end seulement).

### Points de vigilance

- Le salon d'honneur est aéré entre 2 cérémonies pendant 10mn. Attention à l'impact du retard d'une cérémonie sur la suivante s'il y en a plusieurs
- L'agent d'accueil désinfecte toutes les surfaces de contact entre chaque cérémonie
- Si des membres du cortège refusent de se plier aux règles, essayer de se faire aider par d'autres
- L'élu(e) est en droit de décider de ne pas célébrer le mariage.

\* consigne donnée par l'officier d'état civil lors du retour du dossier